

Licencier du personnel en Allemagne

Jan Westhues LL.B.

Rechtsanwalt

Konrad-Adenauer-Ufer 71

50668 Cologne

www.qivive.com

+33 (0)1 81 51 65 58

westhues@qivive.com

Votre intervenant



Jan Westhues LL.B.

Rechtsanwalt

Jan Westhues est avocat allemand (Rechtsanwalt). Il conseille nos clients en droit du travail allemand (gestion des relations individuelles et collectives du travail) et représente nos clients devant les tribunaux en Allemagne. Il accompagne les sociétés dans leurs projets d'embauche de salariés et d'implantation en Allemagne.

Le cabinet

qivive

La Kanzlei

- Cabinet de renom spécialisé en droits des affaires français et allemand
- Plus de 25 professionnels bilingues (Avocats et Rechtsanwälte)
- Conseil sur tous les aspects du droit des affaires français et allemand
- Bureaux à Cologne | Paris | Lyon



1. Le licenciement
règles générales, procédure, motifs et coûts
2. La rupture conventionnelle
3. Le contentieux prud'homal en Allemagne

Licenciement (procédure, motifs et coûts)

Règles générales



La Kanzlei

- Protection contre le licenciement si les conditions suivantes sont cumulativement remplies :
 - effectif dans l'entreprise en Allemagne de plus de 10 salariés,
 - ancienneté du salarié concerné de plus de 6 mois.
- Protection spéciale d'ordre public

Licenciement (procédure, motifs et coûts)

Procédure



La Kanzlei

- Formalisme à respecter pour tout licenciement : signataire de la lettre, mode de notification
- Les motifs de licenciement n'ont pas à être mentionnés
- Consultation préalable du comité d'entreprise (*Betriebsrat*)
- Protection spéciale ?

Motifs

- Personnel
- Comportement (avertissement préalable)
- Économique :
 - décision stratégique conduisant à la suppression du poste
 - aucun reclassement possible
 - critères d'ordre du licenciement (*Sozialauswahl*)
- Sans préavis : faute grave (délai d'action de 2 semaines)

Licenciement (procédure, motifs et coûts)

Coûts



La Kanzlei

- Pour tout licenciement : versement du salaire durant le préavis, pas d'indemnité de licenciement
- En cas de licenciement injustifié :
 - ✓ **En principe** : réintégration dans l'entreprise avec versement rétroactif des salaires dus
 - ✓ **En pratique** : versement d'une indemnité (*Abfindung*)
 - Pas de barème légal
 - Formule habituellement pratiquée par les juges (*Regelabfindung*) :
½ mois de salaire par année d'ancienneté

La rupture conventionnelle
Aufhebungsvertrag



La Kanzlei

- Convention écrite
- Risque de blocage et réduction (*Sperrzeit*) du droit aux allocations chômage
- Rarement pratiquée en Allemagne

- *Arbeitsgericht* (Conseil de prud'hommes)
- Délai d'action de 3 semaines
Audience de conciliation ⇒ Audience de plaidoirie ⇒ Jugement
- Appel devant le *Landesarbeitsgericht*; révision devant le *Bundesarbeitsgericht*
- Licenciement injustifié constaté par le tribunal
⇒ principe : réintégration
- Accord transactionnel judiciaire sur la rupture du contrat (*Vergleich*)
 - versement d'une indemnité (*Abfindung*)
 - règlement des autres points litigieux

qivive

La Kanzlei

Jan Westhues LL.B.
Rechtsanwalt

Konrad-Adenauer-Ufer 71
50668 Cologne
www.qivive.com

+33 (0)1 81 51 65 58
westhues@qivive.com

MERCI